



Lausanne, le 27 janvier 2026

*Communiqué de presse*

## Prise de positions sur les votations du 8 mars

**NON à la fragilisation du service public médiatique.** L'AVIVO Suisse s'oppose fermement à l'initiative « 200 francs, ça suffit » qui aurait des effets dévastateurs sur la SSR. Son rôle en démocratie est pourtant crucial, il permet la diffusion d'informations factuelles par la télévision ou la radio, des médias appréciés des seniors. La privatisation d'une partie de ce service public obligerait à devoir s'abonner à des médias privés afin de garder le même niveau d'informations – une dépense supplémentaire que bon nombre de retraité-e-s de ce pays ne peut pas se permettre.

**L'imposition individuelle** renforce l'équité fiscale et l'indépendance économique de chacun. Pour l'AVIVO Suisse, c'est une réforme juste qui corrige des inégalités, notamment pour les femmes et les couples modestes.

L'AVIVO Suisse soutient également le contre-projet pour la **sécurisation de l'argent liquide**, afin de garantir à tous et tous la participation à la vie sociale.

Notre association a également pris position plusieurs fois sur la thématique du climat. Il est de la responsabilité des seniors de laisser une planète viable à nos enfants et petits-enfants. Pour cette raison et car elle ne pénalise aucunement les ménages modestes, l'AVIVO Suisse appelle à accepter **l'initiative pour un fonds climat**.

**Béatrice Métraux** – coprésidente AVIVO Suisse – 079 703 82 29

**Anne-Catherine Lyon** – coprésidente AVIVO Suisse – 079 808 52 49